Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260401-952026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 mars 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 30 mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusée : Marie GALVEZ

Secrétaire de séance : Michèle BACHELOT

95/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026
GROUPEMENT D'ACHAT REGATE (RENNES GROUPEMENT D'ACHAT TERRITORIAL) – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION

Madame Michèle BACHELOT, Adjointe expose :

La commune de Chavagne est membre du groupement d'achat Régate. A ce titre, la commune peut bénéficier de tarifs préférentiels sur les divers marchés passés par ce groupement d'achat.

La signature de la convention d'adhésion à la centrale d'achats REGATE est valable pour la durée du mandat. En conséquence, le Conseil municipal, est invité à délibérer afin d'autoriser le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat Régate et à autoriser monsieur le maire à signer la nouvelle convention d'adhésion.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté, a désigné à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achats REGATE**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention d'adhésion.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 31 mars 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

La secrétaire de séance,
Michèle BACHELOT

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)